

Discours d'ouverture

L'actualité des 70 ans de la Nouvelle Forge est l'occasion de nous interroger sur les changements observés dans nos pratiques et les différents métiers qui assurent les soins et l'accompagnement offerts par notre association, mais aussi à réfléchir aux enjeux qui nous attendent dans les prochaines années, en sachant que la question de l'humain n'a cessé d'être au centre de cette évolution.

Le programme de ces deux journées met en avant les concepts porteurs de nos actions d'aujourd'hui que sont le rétablissement, l'accompagnement, le prendre soin, l'autonomie, l'inclusion, la citoyenneté. Ces concepts impliquent tous des professionnels engagés et disposant des outils nécessaires. Tout cela peut apparaître quelque peu nouveau ; pourtant, en jetant un regard en arrière, on réalise que nous sommes bien dans la continuité d'une histoire dont les valeurs humanistes constituent le dénominateur commun.

Si la Nouvelle Forge a été créée en 1953, il faut aussi prendre en compte sa préhistoire qui, elle, remonte à la fin de la guerre, quand un juif allemand, Ernest Jouhy, pseudonyme dans la Résistance d'Ernest Jablonski, spécialiste de la pédagogie nouvelle ayant fui le nazisme, devenu élève de Henri Wallon, puis résistant, accueille des enfants rescapés de la Shoah dans une maison de Fontenay aux Roses (dans laquelle il y avait une forge). Il transforme dans un second temps cette maison en IMP pour enfants caractériels (en fait des enfants mal adaptés, comme disent les anglais, souvent du fait de la guerre) et déplace celui-ci à Senlis en 1948. C'est ainsi qu'est fondée peu après l'Association « la Forge » dont le président d'honneur est le professeur Henri Wallon, professeur au collège de France, médecin et psychologue, ancien résistant. Sous le front populaire, il préside une commission qui élabore la charte de l'enfance déficiente, mais son nom reste surtout associé au plan Langevin-Wallon, qui n'a malheureusement été qu'un projet de réforme du système éducatif français envisagé par le Conseil National de la Résistance.

Ce premier fondateur, Ernest Jouhy, expliquait au Dr. Le Guillant, psychiatre communiste, conseiller technique auprès du ministre de la santé, que son action consistait « *beaucoup moins à guérir un état psychosomatique individuel que de mettre les personnes à même d'affronter les milieux...il s'agit d'assurer, précisait-il, des étapes progressives pour sortir les enfants de leur communauté, afin qu'ils s'intègrent dans la vie courante...* », c'est-à-dire, dirait-on, aujourd'hui dans le droit commun.

Ainsi, si l'inclusion des personnes que nous accompagnons constitue aujourd'hui un axe fort de l'engagement de notre association, ne serait-elle pas simplement la reformulation d'un objectif qui remonte à ses origines, son mythe fondateur, la raison d'être de celle-ci ? Et ne constituerait-elle pas tout compte fait la vocation de notre association, sa culture sous-jacente que l'on a comparée à la quille d'un voilier ?

Après le départ de Jouhy qui rentrera un peu plus tard en Allemagne où il deviendra professeur à l'Odenwaldschule (une école non conventionnelle où il aura comme élève Daniel Cohn-Bendit), puis à l'université de Francfort, l'association a vécu quelques moments difficiles, avant de redémarrer en 1953 en se dénommant « Association Médico-pédagogique la Nouvelle Forge ». C'est l'élève et disciple d'Henri Wallon, Hélène Gratiot-Alphandéry avec laquelle il a fondé la revue « Enfance », qui accède à la présidence de l'association et qui recrutera Afelio Torrubia comme directeur au début de l'année 1955.

Ce dernier, réfugié de la guerre d'Espagne, a d'abord travaillé au sein d'une institution pour enfants inadaptés réputée, l'institut pédotechnique Saint Simon à Toulouse avec le Dr André Chaurand, ancien médecin chef à Saint Alban et proche de Tosquelles qui voulait « *établir dans le privé une psychiatrie de service public* »¹. Afelio Torrubia a été profondément marqué par André Chaurand et ce groupe de psychiatres qui a contribué à fonder le mouvement de la psychothérapie institutionnelle et dont faisait également partie son frère Horace.

Sous son impulsion, l'association ne cessera de se développer avec quelques idées force :

- Ancrage sur le territoire du sud de l'Oise qui anticipe sur la sectorisation,
- Soutien des caisses d'assurance maladie,
- Liens tissés avec le service public, en l'occurrence le CHS de Clermont, qui permet de disposer de vacations de psychiatres,
- Médicalisation de l'institution impliquant une pratique d'évaluation clinique et psychologique avec une tenue rigoureuse du dossier des enfants,
- Liens avec l'Education Nationale permettant d'une part l'insertion d'une classe de l'IMP dans une école ordinaire de Senlis, bien avant que l'on parlât d'intégration scolaire, d'autre part la participation de l'inspecteur de l'éducation nationale au Conseil d'Administration de l'Association,
- Partenariat avec les représentants des parents de l'ADAPEI de l'Oise².

L'accent mis sur la prévention et les interventions précoces, visant à faire l'économie d'une orientation des enfants vers l'internat, conduit au développement du travail ambulatoire. C'est ainsi que sera ouvert l'un des premiers CMPP français à Senlis, en 1964, dont le premier psychiatre fut le Dr Jean Ayme, qui deviendra plus tard président de l'association.

En 1971, l'association se voit confier par la CNAM³ la gestion d'une des plus anciennes institutions de l'Enfance Inadaptée, le Hameau Ecole d'Ile de France à Longueil-Annel. La direction de cet établissement, rebaptisé Institut régional de psychothérapie et de rééducation (IRPR), sera assurée pendant trois ans par François Tosquelles à qui A. Torrubia a proposé cette mission.

Au moment où s'est mise en place la sectorisation psychiatrique après les circulaires de 1972 (celle de 1960 était en fait restée sans effet à quelques exceptions près), l'association avait un tel ancrage territorial et développé un dispositif diversifié (consultations ambulatoires, centre de jour, placement familial, présence en pédiatrie) que le préfet de l'Oise a proposé à la Nouvelle Forge de participer à la sectorisation psychiatrique en lui confiant par convention la gestion de l'un des trois secteurs de psychiatrie infanto-juvénile du département de l'Oise.

Ce qui caractérise ce premier temps de la croissance de l'association, c'est cette volonté d'être créatif en répondant aux problèmes du territoire avec cette propension à s'appuyer sur les lois pour les dépasser en les portant au maximum de leur possible, voire même à les anticiper.

Cette capacité d'anticipation, on l'observe également dans les représentations sociales autour des questions du handicap. Nous avons refusé le clivage introduit par la loi de 1975 entre les soins sanitaires et l'accompagnement médico-social du handicap. Nous avons toujours défendu la continuité entre ces deux manières d'appréhender la souffrance des enfants et des personnes que

¹ Il est intéressant de savoir que l'association héritière de Saint Simon à Toulouse gère toujours, comme notre association un secteur de psychiatrie infanto-juvénile. Je crois que ce sont les deux seuls ESPIC issus de l'Enfance Inadaptée qui gèrent un secteur de psychiatrie infanto-juvénile.

² C'est l'ADAPEI qui avait pris l'initiative de construire l'institut Decroly pour le confier à la Nouvelle Forge

³ CNAM Caisse nationale de l'assurance maladie

nous rencontrons, souffrance liée au trouble faisant l'objet d'un diagnostic et souffrance liée à la stigmatisation et aux réactions de mise à l'écart de ces personnes.

Nous avons été parmi les premiers à nous saisir de la Classification Internationale des Handicaps de l'OMS (la CIH⁴, suite aux travaux de Wood) qui permettait de dépasser cette opposition. Le handicap n'était plus un état fixé, mais un processus interactif avec l'environnement qu'il nous fallait plus que jamais prendre en compte. Puis avec la CIF⁵, nous avons abandonné le modèle médical individuel du handicap pour faire de celui-ci un problème social et politique, car le handicap est la conséquence des obstacles mis par la société au libre exercice de l'autonomie individuelle ; cet outil de l'OMS insiste sur la non-discrimination des personnes handicapées qui font partie de la diversité humaine et de l'humanité, sur le respect de leur dignité et leur participation basée sur l'autodétermination qui doit privilégier le « mainstreaming ».

C'est ainsi que la Nouvelle Forge n'a cessé d'être impliquée dans l'évolution des modes de soins et des pratiques sociales. Mais cette marche en avant, selon l'expression de madame Gratiot-Alphandéry, ne pouvait pas ne pas mettre en question l'intitulé « médico-pédagogique » de l'association. En lisant récemment un article d'une des neuropsychologues de la Nouvelle Forge, j'ai constaté que celle-ci parlait à plusieurs reprises d'évaluation écologique, consistant à évaluer la personne dans son environnement, au plus proche de ses activités et de ses compétences, et cela a réveillé en moi des souvenirs. En particulier celui d'un échange avec Afelio Torrubia, alors que nous faisons route vers Beauvais pour une réunion à la DDASS⁶ en 1978 : alors que nous abordions le projet de changement de nom de l'association, Afelio évoqua le terme d'écologie mentale. Si en fin de compte nous avons plutôt retenu celui de santé mentale, l'évolution actuelle de l'association me convainc qu'avec ce concept, c'est lui qui avait compris les vrais enjeux de nos métiers et l'identité fondamentale de notre association.

Cela dit, comme tout groupe humain, comme toute institution, nous avons connu des résistances au changement, des conflits, voire des moments de blocage. Mais nous avons su également rebondir et je pense en particulier à ce moment de 2012 que nous avons appelé avec Guy Dandel, refondation, marqué par une réflexion collective sur les fondements culturels et la vocation de la Nouvelle Forge. Cela nous a permis de réécrire le projet associatif en même temps que s'achevait le redéploiement de l'IRPR en plusieurs institutions et services sur le département. Avec des références aux neurosciences et à l'inclusion dans ce nouveau projet associatif et forte de sa culture institutionnelle, l'association a continué de faire évoluer le dispositif d'accueil et de suivi des enfants, puis des adultes.

Que d'initiatives ont été prises par l'association durant ces 70 ans qui ont fait de notre association un acteur incontournable des politiques publiques du soin et du handicap, toujours en pointe dans l'évolution des idées et des pratiques :

- L'attention portée à l'asepsie des institutions avec la psychothérapie institutionnelle,
- La sectorisation et l'importance attachée au partenariat avec les autres acteurs présents sur le territoire.
- L'apport de la psychanalyse à l'approche psychothérapique des enfants

⁴ Classification internationale des handicaps (CIH) élaborée par Wood, construite sur un modèle médical, mais soulignant les nombreuses interactions en particulier avec le milieu.

⁵ CIF classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé adoptée par l'OMS en 2001 La CIF se veut universelle et fait du handicap la résultante de tous les obstacles mis par la société à la participation. Elle suscite des réponses politiques.

⁶ DDASS Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

- L'intégration scolaire des enfants en milieu ordinaire avant que l'on parle d'école inclusive
- L'évolution des modes de soins et d'accompagnement des enfants avec TSA, en intégrant les apports des neurosciences et les méthodes éducatives aux soins, évolution initiée avec la création de l'EME l'Arbre et qui nous permet de proposer aujourd'hui un dispositif complet depuis les UEMA (unité d'enseignement maternel pour autistes) jusqu'à l'accompagnement dans l'emploi et le logement inclusif.
- La réhabilitation psychosociale et l'insertion par le travail qui conduira à la création de Passage Pro, puis secondairement de l'emploi accompagné
- Les handicaps rares avec la Villa Samahra qui sera la première MAS construite dans le cadre du premier plan handicaps rares.
- plus récemment, l'accompagnement de personnes en situation de précarité dans la Somme avec un SSIAD⁷ ciblé sur ces populations (aujourd'hui appelé ESSIP⁸) et un dispositif d'aide au maintien dans le logement ainsi que les plateformes de répit pour les familles.

Dans le même temps, de nombreux textes ont modifié radicalement la conception du handicap et des établissements accueillant les personnes handicapées. D'abord, la loi du 2 janvier 2002 qui a mis en avant la place des usagers et l'accès à leur autonomie ainsi que l'exercice de leur citoyenneté en faisant en sorte que l'accès à ces droits soit effectif. Ce fut ensuite la loi du 11 février 2005 qui a permis que l'on parlât du handicap psychique et qui insistait, en référence à la CIF, sur la nécessité de privilégier le « mainstreaming » et enfin la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU en décembre 2006 qui a été ratifiée par la France.

C'est ainsi que l'on est passé de la « prise en charge » où les professionnels décidaient quels étaient « les besoins » de la personne à « l'accompagnement » où « les attentes » de l'utilisateur sont prises en compte. Le vocabulaire professionnel s'est enrichi de mots nouveaux comme « situation » plutôt que « cas », « pouvoir d'agir » plutôt que « prescription », « parcours » plutôt que « place ». Les pratiques sont devenues plus personnalisées, à la carte, avec des réponses qui ne sont pas nécessairement institutionnalisées et prennent en compte autant que faire se peut le recours au droit commun.

Ce n'est sans doute pas par hasard que l'ARS nous a confié la charge du Pôle de compétence et de prestations externalisées (PCPE), créé dans les suites du rapport de Denis Piveteau « Zéro sans solution », dont l'objectif est d'aménager des réponses avec l'ensemble des ressources du territoire (aussi bien institutionnelles que dans le libéral) pour toutes les situations de handicap n'ayant reçu aucune réponse satisfaisante, puis l'équipe mobile d'appui aux établissements médico-sociaux confrontés à des situations complexes d'enfants en risque de rupture.

La crise sanitaire liée au Covid a été un moment révélateur de la force de l'engagement de professionnels de la Nouvelle Forge et de la réactivité dont ils ont fait preuve. Des mesures ont été prises pour maintenir un lien avec les personnes dont on s'occupait, que ce soit à la Villa Samahra ou avec les enfants pour lesquels cela était indispensable. Cette période a été l'occasion de mieux comprendre le vécu des familles, les moments de répit dont elles ont besoin et combien la démarche du « aller vers » s'imposait dans les services ambulatoires.

Cette évolution que j'ai rapidement évoquée depuis ses origines a été facilitée par le cadre associatif qui est le nôtre. Alors que beaucoup de professionnels œuvrant dans les métiers de l'humain évoquent la perte de sens de leur travail, vous êtes ici parce que vous partagez une certaine conception des soins et de l'accompagnement que porte la Nouvelle Forge. Le cadre associatif nous

⁷ SSIAD Service de soins infirmiers à domicile

⁸ ESSIP Equipe spécialisée de soins infirmiers précarité

autorise à plus de liberté et permet de prendre des initiatives sans passer sous les fourches caudines d'une administration souvent paralysante et de choisir des modes de gouvernance où la responsabilité de chacun est sollicitée. Mais le fait d'être une association ne nous a pas empêché pour autant de participer aux politiques publiques et de nous y montrer actifs et entrepreneurs. Notre association s'enrichit également des échanges nombreux qu'elle vit par exemple dans la communauté 360 et au sein du territoire de santé mentale, mais aussi dans des rencontres comme celles organisée par la fédération Santé Mentale France : lors de ses journées récentes organisées à Pau, c'était plus de dix personnes de la NF qui étaient présentes.

C'est donc autour des problématiques de l'autonomie et de l'inclusion que vont se dérouler ces deux journées. Vous allez pouvoir partager vos expériences, vos réflexions en ateliers avec quelques moments en séances plénières. Deux tables rondes, ce matin et demain matin, sur ces thématiques. Nous aurons cet après-midi une conférence de madame Fabienne Brugère qui a écrit plusieurs ouvrages dont l'éthique du care (mais également un ouvrage récent sur l'écoféminisme).

Durant ces deux jours, ne manquez pas l'exposition de photos de Pedro Lombardi qui a fixé 35 portraits de duos avec des textes d'Aurélié Tyszblat qui permettent de comprendre comment ces 70 visages de professionnels, d'usagers, d'anciens représentent à la fois les forces vives et la mémoire de notre association et comment ils composent le paysage de la Nouvelle Forge.

Avec le film réalisé par Olivia Fegar, vous verrez d'autres visages. Nous avons sollicité pour ces journées l'anthropologue Charles Gardou, avocat d'une société inclusive et qui malheureusement n'était pas disponible. Lors d'un colloque récent, celui-ci évoquait l'importance du visage de ceux qui sont en situation de vulnérabilité et qui nous invite à placer notre regard, là où l'on peut voir la palette aux multiples nuances de la condition humaine. Le film d'Olivia Fegar illustre ce propos en montrant justement comment des professionnels de la nouvelle forge cheminent avec des personnes vulnérables et la qualité des liens qui s'y construisent dans une relation d'aide : c'est un film sur les aidants, sur le prendre soin, le care qui fera écho, j'en suis certain aux propos de Fabienne Brugère.

Pour conclure avant de laisser la place à la première table ronde, je reprendrais volontiers des propos de Madame Gratiot Alphandéry qui me précéda à la présidence de cette association, dans les années 50, et qui disait : *« nous sommes à l'heure actuelle dans une situation expérimentale, car le mouvement des idées continue d'évoluer et il est à prévoir que la demande sociale ne fera qu'augmenter »*. Je pense que je peux aujourd'hui reprendre intégralement ces mots et que notre association aura encore beaucoup d'occasions d'innover et de se développer au service *« des personnes en détresse de vivre »* selon l'expression que nous avons retenue dans nos statuts.

Apremont, le 23 juin 2023
Bernard Durand
Président de la Nouvelle Forge